



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 106729

Texte de la question

À la suite de la publication récente du rapport parlementaire relatif aux autorités administratives indépendantes, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État de lui préciser les intentions du Gouvernement quant à la proposition contenue dans celui-ci et permettant aux autorités dont le budget et les effectifs le justifient de négocier, annuellement, leurs crédits à l'occasion d'une conférence budgétaire.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), qui structure depuis le 1er janvier 2006 le budget de l'État en mettant en évidence l'affectation des moyens aux politiques publiques, le Gouvernement, sensible à la préoccupation de l'honorable parlementaire, veille à prendre en compte l'autonomie des autorités administratives indépendantes (AAI), à travers un dialogue avec le ministère chargé du budget et de la réforme de l'État. Ainsi, la direction du budget tient, au stade des conférences de budgétisation, des réunions spécifiques avec chacune d'entre elles. À cette occasion, les demandes de crédits qu'elles formulent font l'objet d'un examen particulier. En outre, le ministère chargé du budget et de la réforme de l'État veille à ce que les responsables de programme recueillent l'accord préalable de chaque AAI sur la partie qui la concerne des projets annuels de performance relatifs à la politique publique à laquelle elle contribue. Enfin, le ministère chargé du budget et de la réforme de l'État invite les responsables des programmes au sein desquels figurent les budgets d'AAI à conclure avec celles-ci des chartes de gestion spécifiques de nature à éviter toute difficulté en cours d'exercice budgétaire.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106729

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10486

Réponse publiée le : 5 décembre 2006, page 12713